Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 45 (1955)

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8 pour 1 voiture de foin ou de regain; 2 voitures et demie donnaient droit à 1 *encranne*, c'est-à-dire à chasser une grosse pièce de bétail sur le pâturage communal. (Une *encranne* était une entaille faite à une planchette, jusque vers le milieu du siècle passé.)

Un bœuf (ou une vache) âgés d'au moins 3 ans comptaient donc pour 1 *encranne*; 1 génisse de 1 à 3 ,pour 1 *demi-encranne*; une jument nourrissant son poulain, pour 2 ¼; la cavale *baidiër*[1], et le cheval hongre de plus de 3 ans, pour 2; le cheval de 1 à 2 ans, pour 1 etc.

La disposition de ce règlement champêtre taxant à 2 ¼ *encrannes*, la jument et son poulain, et non à deux seulement comme dans les autres communes de la Vallée, suscita une vive agitation et une requête au Prince. «Cette mesure», lui écrivit-on, «pourrait faire diminuer le nombre des chevaux nécessaires aux Forges d'Undervelier, pour transporter le minerai de fer.» Le refrain suivant fredonné par mon grand-père maternel, qui fut mouleur dans ces usines, se faisait sans doute l'écho du mécontentement des éleveurs de chevaux:

S'an compte dïnche les encrannes,
C'ât bïntöt és aîn's, és mulets
Qu'an raîleron «Hue! hue! heûlè!»
Ai moins qu'an aippièye nos fannes.

(Si l'on compte ainsi les *encrannes* c'est bientôt aux ânes, aux mulets qu'on criera: «Hue! hue; heûlè![2]» à moins qu'on attelle nos femmes.)

Nombre de prescriptions des règlements précités ont encore plus ou moins force de loi dans le Jura bernois.

Bibliographie

Lè vilhiè tsanson daô payï. – Tel est le titre de la charmante plaquette parue fin 1954 à l'imprimerie Bron à Lausanne. L'Association vaudoise des Amis du patois a eu une fameuse idée de mettre entre les mains de tous ceux qui aiment le patois de Vaud, ces vingt-neuf textes de chansons patoises anciennes et nouvelles d'auteurs vaudois, dont quatre avec la musique. Pour ce qui est des autres airs, ils sont assez connus pour qu'on ait pu se dispenser de les ajouter, ce qui eût augmenté le coût de cette charmante plaquette éditée avec le plus grand soin par un éditeur qui s'est acquis de grands mérites auprès des amis vaudois des bonnes vieilles traditions. Le prix de 1fr.50 est des plus modestes, pour ce florilège où voisinent avec Marindin, Marc à Louis, Favrat, Dénéréaz et le pasteur Goumaz, les actuels mainteneurs du patois vaudois tels le Frèdon, Pasche et le regretté Kissling. Un délicieux petit ouvrage à posséder ... et à chanter!

[1] *bèdiᵊr*, stérile, non portante. [2] *hælè*, halte là.